



Interfel

Interprofession des
fruits et légumes frais

Paris, le :

Appel N° :

N° Cotisant :

COTISATION INTERPROFESSIONNELLE ETENDUE

PÉRIODE A DÉCLARER

A RETOURNER AVANT LE

CA FRANCE *

€

CA HORS FRANCE *

€

CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL H.T. *

* En fruits et légumes
hors pommes de terre, légumes secs et banane

Origine France

Origine Intra
Communautaire
et Pays Tiers

Vous ne connaissez
pas la répartition

1. Base de cotisation de votre entreprise : (1)
Chiffre d'affaires total HT y compris aux détaillants,
à la restauration collective et les ventes hors France*

1.

2. TAUX

X 0,00073

X 0,00050

X 0,00073

3. COTISATION 1 HT

3.

4. Base de cotisation collectée par votre entreprise :
auprès du commerce de détail et de la restauration
collective*

4.

5. Vous êtes détaillant ou opérateur de la
restauration collective

Achats non déjà soumis à la cotisation*
Achats directs en production*

5.

6. TOTAL LIGNE 4+5

6.

7. TAUX

X 0,00210

X 0,00180

X 0,00210

8. COTISATION 2 HT

8.

9. COTISATION TOTALE HT (3+8)

A

B

C

€

€

€

(1) Attention : Si votre chiffre d'affaires **annuel HT** mentionné en 1 est inférieur à 30 000 €.

La cotisation forfaitaire due est de **20 € HT**, soit **24 € TTC**. A cette cotisation forfaitaire, doit être ajoutée le cas échéant la cotisation collectée auprès du commerce de détail et de la restauration collective (ligne 4), **le bordereau doit toutefois être entièrement rempli.**

Cotisation totale H.T. (A + B + C) (1)

€

TVA (20%)

€

MONTANT TTC A RÉGLER

€

☐ CHÈQUE OU ☐ VIREMENT
à libeller à l'ordre d'INTERFEL

Date :

Cachet et signature :